le laurentinois

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE
Saint Laurent de Mure

Saint Laurent de Mure : Ensemble préservons notre environnement

Page 7 **dossier**
Nettoyage de printemps

Page 11 zoom...
chasse aux oeufs

numéro 02
PRINTEMPS - ÉTÉ 2009

INFORMATIONS PRATIQUES

✔ SÉCURITÉ VACANCES ✔ PASSEPORT BIOMÉTRIQUE ✔ ELECTIONS EUROPÉENNES

Agenda culturel

●●● à retenir

Le 9 octobre 2009
prochaine date à retenir

La saison culturelle 2008/2009 est close.

Le service culturel de la commune souhaite d'excellentes vacances à tous et donne rendez-vous à tous les Laurentinois amateurs de culture, **vendredi 9 octobre 2009** à 19H30 au Bois du Baron, salle de la fruitière. Toute l'équipe sera heureuse d'y présenter la prochaine saison culturelle qu'elle promet riche et diversifiée.

Alors à vos agendas !

●●● nouveau!

Le passeport biométrique est arrivé

Depuis le 31 mars 2009 les nouveaux passeports doivent être biométriques. Le passeport « nouvelle génération » est désormais réalisé par 31 communes du Rhône

Depuis le 31 mars 2009 les nouveaux passeports doivent être biométriques. Le passeport « nouvelle génération » est désormais réalisé par 31 communes du Rhône.
En plus des données habituelles, état civil, photo numérisée, le passeport biométrique va contenir une puce électronique qui va permettre la lecture des informations à courte distance et l'enregistrement des empreintes digitales du propriétaire (uniquement à partir de l'âge de 6 ans).
Les mairies doivent être équipées de machines spécialement conçues pour capturer les empreintes digitales. C'est pourquoi actuellement seulement 31 mairies du Rhône peuvent délivrer des passeports biométriques.
Saint Laurent de Mure ne figure pas parmi les communes sélectionnées par l'état pour réaliser ces passeports.
Vous pouvez vous adresser aux mairies environnantes suivantes qui disposent des guichets équipés du matériel nécessaire :

- Lyon - 36 stations d'enregistrement
- Bron - 2 stations
- Décines Charpieu - 4 stations
- Givors - 3 stations
- Meyzieu- 2 stations
- Saint-Laurent de Chamousset- 1 station
- Saint-Priest - 4 stations
- Vénissieux - 5 stations
- Villeurbanne - 9 stations
- ...

Pour connaître l'ensemble des 31 mairies du Rhône équipées se connecter sur le site www.rhone.pref.gouv.fr

●●● utile

Sécurité vacances

Police municipale et gendarmerie proposent un service gratuit de surveillance de votre domicile pendant vos congés

Toute au long de l'année, la police municipale de Saint Laurent de Mure et les gendarmes proposent une surveillance de domicile (maisons ou appartements) pendant les vacances. Un **service gratuit**, il faut simplement penser à s'inscrire auprès de la police municipale ou des gendarmes avant chaque départ.

Police municipale : 04 72 48 66 30
Gendarmerie : 04 78 40 80 02

Pour assurer un maximum de protection, une surveillance des habitations répertoriées sera alors effectuée une fois par jour par les services compétents.

Pour partir en vacances en toute tranquillité, les gendarmes et la police municipale de Saint Laurent de Mure conseillent aussi d'appliquer les directives suivantes :

- signaler ses absences prolongées à la gendarmerie ou à la police municipale
- informer ses voisins des dates de retour de congés
- donner une clef à un voisin, la famille ou un ami, qui pourra ainsi intervenir en cas de problème ou d'animation anormale ou suspecte, effectuer le ramassage du courrier et éviter l'encombrement de la boite aux lettres
- faire transférer ses appels téléphoniques.

Garantir la sécurité des domiciles inoccupés pendant les vacances est aussi l'affaire de tous alors merci de :

- prévenir les gendarmes ou la police municipale en cas d'aller-et-venues inhabituelles
- vider les boites aux lettres qui débordent.

Elections Européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu dimanche 7 juin.

Tous les électeurs majeurs, inscrits sur les listes électorales de la commune pourront se rendre aux urnes, à la salle de la Concorde, le dimanche 7 juin 2009.
Les horaires définitifs d'ouverture des bureaux de vote seront décidés par le ministère de l'intérieur dans un délai de quelques jours. Ils seront ensuite communiqués dans la presse et par la Mairie.
Pour voter, penser à se munir d'une pièce d'identité avec photo et d'une carte d'électeur.

sommaire

numéro 02 printemps /été 2009

2-3
sommaire
infos pratiques
édito. de Christiane Guicherd

4-5
travaux
transports
charpentes
gendarmes

6
intercommunalité
soirée des champions du SIM
bibliothèque
à noter

7-8-9
dossier environnement
nettoyages de printemps
conseils du jardinier
écologie

10-11
zoom...
Chloé Rosa
fever cheerdance
chasse aux oeufs de Paques

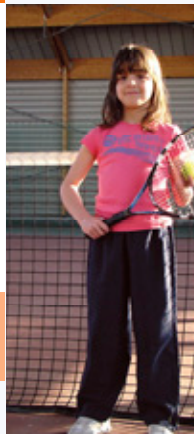

Éditorial de Christiane Guicherd

Quel avenir pour notre commune...

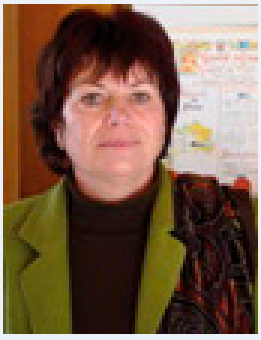

Le rapport du comité Balladur, chargé de réfléchir à une réforme des collectivités territoriales suscite de fortes inquiétudes quant au devenir de notre commune et de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais.
Dans ce rapport, des propositions sont faites, comme la création de nouvelles métropoles dont une qui concernerait Lyon et sa périphérie et qui impacterait notre territoire.

Plus précisément, cette super collectivité s'étendrait de Saint Etienne aux portes du Nord Isère jusqu'aux portes de l'Ain.
Dès lors, Saint Laurent de Mure et les autres communes de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais seraient intégrées et fusionneraient au sein d'un ensemble de plus d'un million d'habitants.

Certes, notre territoire est fortement convoité : son positionnement géographique, ses capacités de réserve foncière, son dynamisme économique le rendent attractif.

Mais dans cette métropole quel poids aurait la voix de vos élus ? Quelle proximité pour les habitants ? Quelle maîtrise de l'urbanisation ? Quel impact sur les impôts locaux ?

Avec les Maires de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais et le Conseil municipal, je mène des actions pour faire entendre notre voix et dialoguer avec les instances concernées.

Forte de ces inquiétudes, je m'engage à mettre tout en œuvre pour défendre l'identité de notre territoire et vos intérêts.

Votre Maire,
Christiane Guicherd

Directeur de la publication : **Madame Christiane GUICHERD**
Maire de Saint Laurent de Mure.
Responsable de la rédaction : **Valérie BARET**
Comité de rédaction : **Jérémy ALLISON, Bernard BEGUIN, Pascal CAILLET-ROUSSET, Sylvie FIORONI, Valérie FOUILLAT, Michèle NICOLAS, Michel VEY. Les adjoints au maire**

Adresse : **Mairie de Saint Laurent de Mure, 2 route d'Heyrieux, 69720 St Laurent de Mure -**
Tél : 04 72 48 38 80
Fax : 04 72 48 61 28
stlaurent.municipal@saintlaurentdemure.org

Conception, rédaction et impression : **PAGINA communication**

Imprimé sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable

12-13 éducation jeunesse
scolaire
activités
14 finances
budget 2009
15 tribune
expression des groupes
16 social
collecteur de déchets
plan canicule
taxi pour le marché
piscine offerte

AMÉNAGEMENTS, URBANISME ET TRANSPORTS

✔ TRAVAUX ✔ COMPÉTENCE « TRANSPORTS » ✔ CHARPENTES
✔ GENDARMERIE

Travaux à l'église :

Mise aux normes du chauffage et de certaines installations électriques

Des travaux de mise en conformité du chauffage et de certaines installations électriques ont dû être effectués dans l'église afin de répondre aux nouvelles obligations de sécurité concernant les édifices recevant du public.

Plusieurs modifications d'une partie des alimentations électriques ainsi que le remplacement des blocs de sécurité indiquant les sorties ont été faits.

Concernant la chaudière au gaz, la vanne principale d'arrêt du gaz a été déplacée vers l'extérieur, les gaines de ventilation d'air pulsé ont été modifiées et des clapets de sécurité ont été posés.

Pour la réalisation de l'ensemble de ces travaux il a fallu déplacer les tableaux.

Enfin la pose d'un bloc porte coupe feu étant nécessaire, pour modifier le moins possible l'aspect initial de la partie de l'église concernée par cette installation, les moulures de l'ancienne porte et de son encadrement ont été déposées et reposées à l'identique.

Travaux dans le parc du Bois Joli

Elagage d'arbres

Le long des zones de circulation et des passages piétons du parc du Bois Joli, les arbres de grande hauteur ayant beaucoup de branches mortes ont été sélectionnés puis taillés pour l'entretien et la sécurité du parc.

Travaux sur la rue des docteurs Vacher et rue Georges Pilet :

Dans le cadre du futur aménagement des parcours scolaires, les travaux d'enfouissement des réseaux secs de l'EDF, de France Télécom et du câble sont en cours de réalisation ainsi que la modification de l'implantation de l'éclairage public.
La Municipalité est consciente que ces chantiers génèrent des perturbations pour les riverains et pénalisent les accès aux écoles, ces dérangements seront réduits au maximum mais sont malheureusement inévitables pour permettre la rénovation de ces voiries ainsi que la création de trottoirs indispensables.

Rue de l'Egalité :

Des modifications importantes :

- Le changement des canalisations en plomb de l'eau potable sur la partie haute de la rue de l'Egalité vers les Guillemotières.
- La création d'un trottoir et la réfection du tapis de roulement vers le croisement avec la rue du 8 mai.

TRANSPORTS

La **compétence « transports »** de Saint Laurent de Mure transférée

En novembre 2008, la compétence « transports » a été transférée à la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais.

Dans un souci d'efficacité et d'extension du réseau de transports en communs, les 6 communes membres de la CCEL se sont regroupées et réfléchissent ensemble à une nouvelle organisation de leurs réseaux.

La Communauté de Communes est en étroites relations avec le Sytral (syndicat des transports de l'agglomération lyonnaise) qui procède actuellement à des études approfondies sur l'ensemble des services disponibles sur le secteur.
Le Sytral va rapidement proposer une nouvelle organisation du transport et le phasage des travaux nécessaires au développement de ce réseau.

La Mairie de Saint Laurent de Mure tiendra ses habitants régulièrement informés de l'avancement du dossier « transports », cher aux élus en place ■

Traitement des charpentes en bois

Saint Laurent de Mure n'est pas aujourd'hui dans une zone reconnue à risques concernant l'invasion des thermites et autres coléoptères

La Mairie informe les propriétaires de maisons individuelles que la commune **n'est pas une zone à risques** en ce qui concerne la prolifération et l'invasion des insectes de charpentes. Alors soyez vigilant face aux différents démarcheurs ■

Saint Laurent de Mure accueille provisoirement **40 gendarmes**

A la demande du Colonel Guerin, Commandant le groupement de gendarmerie du Rhône, une brigade de 40 gendarmes est accueillie dans une partie des locaux administratifs contigus aux bureaux de la Police Municipale.

Cette brigade est chargée d'assurer le transfert des détenus entre la prison de Corbas et le tribunal. En aucun cas les prisonniers ne séjourneront dans ces locaux qui sont voués essentiellement à la prise de service.

La gendarmerie de Mions qui leur sera dédiée n'étant pas encore terminée, nous avons été sollicités pour loger 9 familles de cette brigade pour une durée de 24 mois dans les appartements de l'ancienne gendarmerie. Quelques travaux de remise en état ont été effectués par le personnel de la gendarmerie.

Leur venue sur notre commune apportera un plus pour la sécurité.

Bien évidemment, cette période d'occupation de nos locaux ne nous empêche pas d'avancer sur notre projet d'aménagement du cœur du village ■

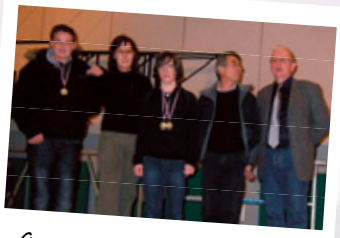

Association sportive collège Louis Lachenal

Soirée des Champions SIM 2008/2009

ANIMATIONS **Le vendredi 13 mars 2009, 28 associations sportives intercommunales ont répondu présentes à l'invitation de Bernard Béguin, Président du Syndicat Intercommunal Murois et de Gérard Evangelista, Vice-président pour fêter les champions toutes catégories de l'année 2008**

102 champions ambassadeurs de 11 disciplines sportives, ont été récompensés au cours de cette magnifique soirée de rencontres et d'échanges.

Le palmarès 2008 était particulièrement riche cette année avec :

- des champions de France UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éduction physique)
- des champions du Rhône et du Lyonnais
- des champions de Ligues
- des meilleurs podiums dans 11 disciplines
- et une association « Fever Cheerdance » qui a représenté la France et les deux communes de Saint Laurent de Mure et Saint Bonnet de Mure lors d'une compétition internationale en Angleterre

Ont été récompensées les brillantes performances de plusieurs sportifs comme par exemple :

- Laureen Perruisset du « Judo Club Murois » avec une 1ère place de championne du Rhône junior en judo
- en gymnastique rythmique et sportive (GRS), le superbe duo formé par Amandine George et Elodie Lemoine a remporté la 1ère place aux championnats UFOLEP de Rennes en 2008
- en natation, 50m nage libre, une 1ère place sur le podium pour MathiasThéocharis en championnat junior
- en 100m papillon, une place de vice championne de France minimes pour Margaux Roux
- en 100m 4 nages, une place de vice champion aussi pour Michaël Iacmini

Tous ces vainqueurs sont montés sur le podium du SIM, ovationnés par le très nombreux public présent.

Au cours de cette formidable soirée, le Président et le Vice-président ont eu le plaisir d'annoncer que cette chaleureuse manifestation aurait désormais lieu chaque année au mois de mars, remplaçant la cérémonie des vœux et la traditionnelle galette des rois.

Les mots de la fin ayant été prononcés par Christiane Guicherd, Maire de Saint Laurent de Mure, Jean-Pierre Jourdain, Maire de Saint Bonnet de Mure et par Philippe Meunier député de la circonscription, la soirée c'est prolongée autour d'un sympathique buffet ■

Pour consulter l'intégralité de la liste des récompensés de la soirée, se connecter sur le site internet du SIM : www.simurois.fr

à noter

Syndicat Intercommunal Murois
69720 Saint Laurent de Mure
www.simurois.fr

Du nouveau à la bibliothèque intercommunale

A partir du mois de mai, la CD-thèque de l'école de musique est intégrée à la bibliothèque. Cette dernière met ainsi à la disposition de tous les usagers un fonds de 2 800 CD

LIRE **Agenda** de la bibliothèque intercommunale

La bibliothèque municipale propose, aux enfants et amateurs de belles histoires, de venir se distraire et écouter des lectures de contes :

- **le mercredi 27 Mai**, Olivier Ponsot, conteur professionnel : « histoires d'ici et d'ailleurs »
- **le mercredi 17 juin** : « promenade au fil des contes »

Coup de projecteur

Chaque trimestre afin d'échanger et de faire partager ses découvertes, l'équipe de la bibliothèque vous propose sa sélection d'un livre, d'un magazine et d'un DVD.

Nettoyage de printemps **par des élèves de 6ème du collège**

réconfort après l'effort

La classe de madame Fleur Mrozek professeur de Science et Vie de la Terre au collège Lachenal participe au nettoyage de printemps du 27 mars dernier

Encadrés par la police municipale des deux communes et par 4 élus, mesdames Nicolas et Faillet, messieurs Marin et Vernazobre venus leur prêter main forte, les élèves de 6ème ont procédé au ramassage et tri des déchets. Déchets de toutes sortes ramassés sur la rue du Plâtre et route de Toussieu jusqu'au pont de l'autoroute.

Afin d'assurer la sécurité et l'hygiène de l'opération, des gilets fluorescents ont été fournis par le Syndicat Mixte Nord Isère «SMND»; des gants et des sacs appropriés ont été donnés par la Municipalité.

Chaleureusement félicités par les deux Maires, à l'issue de cette matinée éducative, les élèves ont été conviés à un copieux buffet offert par les Communes.

Nous remercions vivement madame Mrozek et toute sa classe pour cette initiative et leur contribution à la propreté de nos rues ■

Nettoyage de printemps par les Laurentinois

20m³ de déchets

NATURE **150 volontaires bénévoles dont 35 enfants, les jeunes sapeurs pompiers de l'est lyonnais, encadrés par les sapeurs pompiers de Saint Laurent de Mure, les scouts des 4 châteaux et 2 agriculteurs de la commune ont relevé leurs manches pour participer à une action citoyenne**

C'est avec le soutien du SMND (Syndicat Mixte du Nord Dauphiné) que le 28 mars dernier, la commune a coordonné les actions de tous et organisé le nettoyage de plusieurs parcours publics de promenades du territoire de la commune.

4 circuits autour de Saint Laurent de Mure sur les chemins agricoles et les sentiers de randonnées avaient été retenus. Ils ont été parcourus pour être entièrement nettoyés avec l'aide de tracteurs et remorques mis à disposition par 2 agriculteurs de la commune. Des machines qui ont bien facilité le travail des bénévoles dont l'énergie était inépuisable.

Ainsi, environ 20m³ de déchets ont été ramassés, toutes sortes d'objets, des plus hétéroclites aux plus classiques,

remise des diplômes «d'Éco-Citoyens»

des citoyens motivés

tels que des télévisions, des matelas, des pièces automobiles, des casques, des pneus, des bouteilles en verre, en plastique et de nombreux emballages de tous types.

Pour clore cette journée citoyenne par un moment convivial, la Mairie a offert à tous les participants un buffet à la salle de la Concorde.

Madame le Maire en a profité pour valoriser les enfants ayant participé à cette action et leur a remis des diplômes « d'Eco-Citoyens » dont ils peuvent être fiers.

Après un tel succès ! Rendez-vous est pris pour l'année prochaine ■

Du bon usage de **la vie entre voisins**

Rappel des règles de limitation des nuisances sonores à respecter entre voisins

Afin de ne pas perturber la vie d'autrui et de maintenir de bonnes relations entre voisins, il convient de respecter certains horaires pour pratiquer des activités bruyantes.

Ainsi les travaux de bricolage et de jardinage générant un excès de bruit extérieur doivent être effectués à certaines heures uniquement :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- **les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 seulement**

Merci à tous de votre compréhension.

Et si vous compostiez vos déchets verts ?

Le compostage est la solution idéale pour valoriser ses déchets de cuisine et ses végétaux.

Transformez-les en engrais naturel et gratuit !

Renseignez-vous auprès de nos services : 04 78 40 03 30

En plastique recyclé noir, 60cm x 60cm, 80 cm de hauteur, 325 litres, 15€ pièce, 2 maximum par foyer

Vendu démonté, dans les locaux du SMND.

Extension des horaires de la décheterie de la Picardière

JOURS	SITUATION ACTUELLE	SITUATION NOUVELLE
LUNDI		
	14H00 / 19H00	14H00 / 19H00
MARDI		
		14H00 / 19H00
MERCREDI	8H00 / 12H00	8H00 / 12H00
	14H00 / 19H00	14H00 / 19H00
JEUDI		
		14H00 / 19H00
VENDREDI		8H00 / 12H00
	14H00 / 19H00	14H00 / 19H00
SAMEDI	8H00 / 12H00	8H00 / 12H00
	13H00 / 18H00	13H00 / 18H00

Pour tout renseignement : Syndicat Mixte Nord Dauphiné -
1180, Chemin de Rajat - 38540 HEYRIEUX - Tél. : 04 78 40 03 30 - smnd@wanadoo.fr

Calendrier

Les travaux du jardin pendant la période hivernale

Au potager

➙ Préparer le terrain pour les futures plantations,
➙ Planter les variétés précoces (pommes de terre, ail rose, oignon blanc, échalote, fraisier)
➙ Commencer les semis sous abri (salade, radis, poireaux etc.)

➙ Planter les arbustes à petits fruits (framboisiers, groseilliers, cassissiers)
➙ Pulvériser de la bouillie bordelaise sur les arbres fruitiers pour les protéger des parasites,
➙ Tailler les poiriers et pêchers

➙ Planter les rosiers, les arbustes persistants,
➙ Tailler et traiter les rosiers
➙ Traitement naturel : asperger vos plantes avec un purin d'ortie (1 kg/litre d'eau)
➙ Tailler les glycines à deux yeux sur les pousses latérales, les chèvrefeuilles
➙ Diviser les plantes vivaces et les nettoyer
➙ Rabattre au sol les vieilles branches d'Hortensia
➙ Semer et entretenir le gazon (aération, scarification, traitement des mousses, apport d'engrais)
➙ Planter les fleurs annuelles (début mai)

Chloé Rosa, graine de championne

Une Laurentinoise à l'honneur

Chloé Rosa, 9 ans et déjà championne de tennis

Petite laurentinoise de 9 ans, Chloé, passionnée de tennis depuis l'âge de 4 ans, est aujourd'hui vice championne du Lyonnais dans sa catégorie

C'est à 4 ans que Chloé Rosa débute le mini-tennis. A l'issue de quelques cours collectifs elle révèle son talent et est rapidement repérée par Florian Caillat. Titulaire du brevet d'état du « Tennis club Murois », ce dernier va alors se charger d'entraîner Chloé et d'en faire une graine de championne. Depuis, la petite laurentinoise ne cesse de progresser pour son plaisir et celui de sa famille.

Elle gravit les échelons et devient tour à tour, vice championne du Rhône puis vice championne régionale du Lyonnais ainsi que vice championne du Rhône par équipe.
Chloé passionnée de compétitions remporte le trophée « BNP/ PARIS-BAS » fin juin 2008 et se qualifie pour le Master de Tennis de Chambéry d'octobre 2008. Grâce à ces excellents résultats Chloé est désormais « coachée » par la ligue du lyonnais à Bron, où elle bénéficie d'un entraînement de plusieurs heures par semaine.

Le petit mot de Chloé :
« J'ai une grande passion pour le tennis et surtout pour la compétition, je suis très heureuse de faire honneur à mon club, à mon prof. Florian et à ma maman qui passe beaucoup de temps au bord des courts, toujours là pour me soutenir.
J'espère aussi faire honneur à mon village.
Mon idole est la joueuse de tennis Alizé Cornet
Mon rêve : évidemment jouer un jour à Paris, à Roland Garros et représenter la France » ■

ZOOM...

✔ CHLOÉ ROSA ✔ FEVER CHEERDANCE
✔ LA CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

Chasse **aux œufs de Pâques**

un moment de joie

SOLIDARITÉ **Bien cachés ou presque à découvert, les œufs n'ont pas résisté à la sagacité des enfants, venus nombreux en ce jour de Pâques pour faire la chasse aux œufs en chocolat**

Ils étaient plus d'une centaine d'enfants, de tous les âges, venus participer à la chasse aux œufs organisée par le Comité de Fêtes au clos de la foire, dimanche 12 avril jour de Pâques.

Le Comité des Fêtes avait caché plus d'une soixantaine de kilos d'œufs en chocolat dans tout le parc du clos de la foire pour une recherche qui a attisé la

des oeufs bien cachés

convoitise de tous les petits gourmands. La découverte de vrais œufs durs était, elle, récompensée par un grand sujet en chocolat.

Beaucoup d'excitation et de joie puisque tous les enfants sont repartis avec une belle récolte et des poches remplies d'un excellent butin à partager en famille ■

Belles performances pour « Fever Cheerdance »

DANSE **« Fever Cheerdance » remporte plusieurs 1ères places lors du 15ème championnat international d'Americheer et du 8ème championnat international d'Ameridance aux USA**

Le club intercommunal « Fever Cheerdance » fait honneur aux communes qui le soutiennent lors de la compétition internationale d'Orlando en Floride. Il remporte successivement et avec brio :

- la 1ère place en danse avec pompons dans sa catégorie
- la 1ère place en danse avec pompons de toutes les équipes seniors
- la 1ère place en danse avec pompons de toutes les équipes internationales

Une belle performance avec 93.3 points obtenus sur 100.Bravo à toutes les équipes en piste.

En Cheerleading le club obtient aussi une très honorable 4ème place (valant trophée), avec 0 point de pénalité et seulement 5 points d'écart avec le 1er de sa catégorie.

Après Telford en Angleterre l'été dernier, c'est donc sur le territoire américain, berceau de la discipline que Fever Cheerdance Murois, s'est brillamment illustré face aux meilleurs compétiteurs internationaux.

Accompagnatrice du projet, l'intercommunalité est fière de voir que les couleurs de Saint Laurent de Mure et Saint Bonnet de Mure ont été portées aussi haut. ■

Carnaval 2009

EVENEMENT **Le 6 février, soirée carnaval, organisée par le Sou des écoles**

concours de déguisements

Après la classe, le 6 février, le Sou des écoles a organisé la traditionnelle soirée du carnaval.
De nombreux enfants sont venus à la Concorde, accompagnés de leurs parents pour participer à cette fête toujours très appréciée. Ce ne sont pas les caprices de la météo et une pluie battante qui tombait ce soir là qui ont empêché les participants au concours de déguisements de rivaliser d'originalité et d'imagination.

Pascal Ettori l'animateur de la soirée et du concours a eu beaucoup de difficultés à départager les enfants qui étaient tous très contents et fiers de surprendre l'assemblée des parents.
La soirée s'est terminée tard, ce qui atteste de son succès ■

à noter
dans vos agendas

Scolaires

Fin de l'année scolaire :

le 3 juillet après la classe

Rentrée des classes 2009/2010 :

le 2 septembre au matin

• • •

Classes de 3ème

Les épreuves du brevet des collèges se dérouleront

les 30 juin et 1er juillet 2009

Rentrée scolaire 2009-2010

Inscription des élèves en classe de maternelle, primaire et au collège

Pour les élèves de maternelle et de primaire, les inscriptions se font à la Mairie. Leur validation définitive ayant lieu à l'issue d'un rendez-vous individuel avec le directeur ou la directrice de l'école.
Concernant les collégiens qui vont entrer en 6ème en septembre 2009, une journée d'inscriptions est spécialement organisée au collège, rue André Malraux, le 9 juin prochain.

Kermesse des écoles

Le 27 juin 2009

Le samedi 27 juin 2009 les enfants des écoles primaires et maternelles ont « commandé » le soleil pour leur journée de Kermesse.
A cette occasion, Madame le Maire aura le plaisir de remettre aux élèves de CM2, futurs collégiens de 6ème, un dictionnaire offert par la Commune.
Venez nombreux assister aux différents spectacles des enfants ■

activité plongée

Des activités pour notre jeunesse

LOISIRS **La commune en partenariat avec les associations s'efforce de proposer des activités nombreuses et variées pour correspondre aux souhaits de chaque enfant ou adolescent**

Le centre de loisirs de Rajat

- le **Centre de loisirs de Rajat** accueille tous les mercredis et pendant les vacances scolaires les enfants de 6 à 12 ans.
Un transport gratuit destiné aux jeunes laurentinois est organisé pour les accompagner à Saint-Pierre de Chandieu où se situe le domaine de Rajat.

Renseignements possibles auprès du domaine de Rajat au : 04 72 48 01 01

- **« Comm'une aventure »** à Mions offre des loisirs destinés aux jeunes entre 6 et 17 ans pendant les vacances scolaires. Là aussi un transport gratuit est prévu pour emmener les laurentinois.

Renseignements auprès du centre de loisirs « Comm'une aventure » au : 04 72 23 61 41

comm'une aventure

- **« Espace jeunes »** propose des activités sportives, artistiques et culturelles pour les adolescents de 12 à 18 ans, tout au long de l'année mais aussi pendant les vacances scolaires et l'été. Il organise des stages ou des séjours du même type. Une équipe de 3 animateurs qualifiés accueille les jeunes et les encadre pour les différentes activités exercées.

Renseignements à l'espace jeunes sur le site du SIM (face à la bibliothèque) Saint Laurent de Mure.Téléphone : 04 72 48 62 30

Karting à l'espace jeune

Le programme de l'été 2009 sera disponible à « l'espace jeunes », à la bibliothèque, à la piscine et dans les mairies à partir du 25 mai.
Les activités auront lieu du 6 au 31 juillet et du 24 au 28 août.
Plusieurs formules d'inscriptions seront possibles, à la journée ou pour plusieurs jours, avec ou sans hébergement.

BUDGET 2009
dépenses de fonctionnement

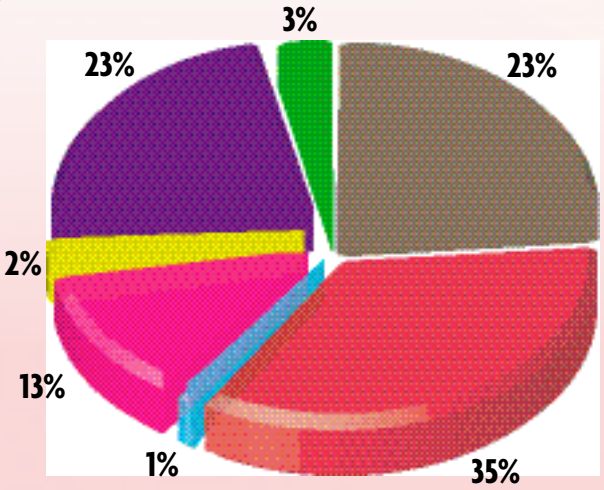

- charges à caractère général
- charges de personnes
- dépenses imprévues
- virement à la section d'investissement
- opérations d'ordre
- SIM, CCAS, subventions aux associations
- charges financières

BUDGET 2009
recettes de fonctionnement

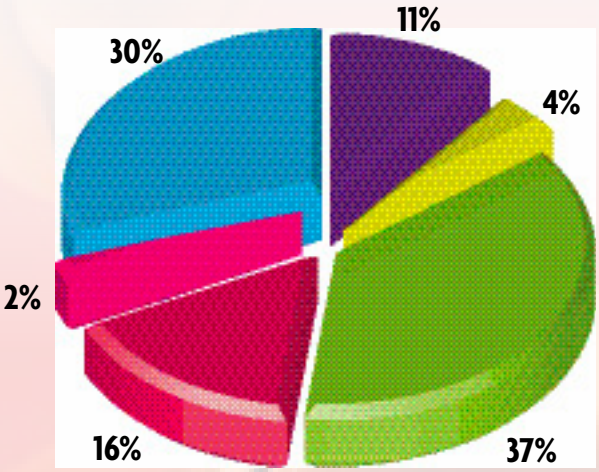

- excédent de fonctionnement 2008
- produit des services (participation des familles)
- contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière)
- dotations et participations (Etat, caisse d'allocations familliales...)
- autres produits de gestion courante
- CCEL dotation de solidarité et compensation de la taxe professionnelle

BUDGET 2009
dépenses d'investissement

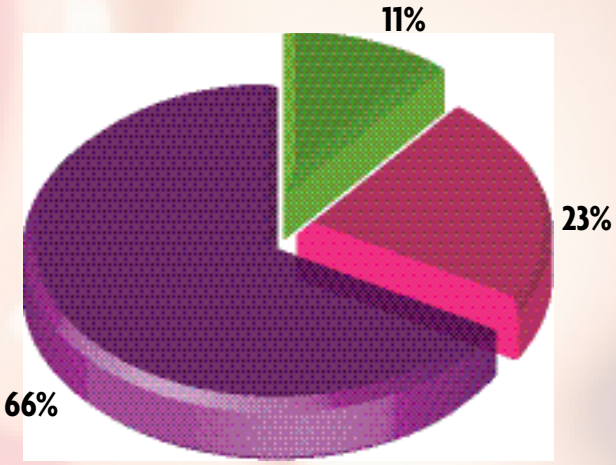

- solde d'exécution d'investissement reporté
- remboursement du capital de l'emprûnt
- investissements (travaux, achats de materiel, étude)

BUDGET 2009
recettes d'investissement

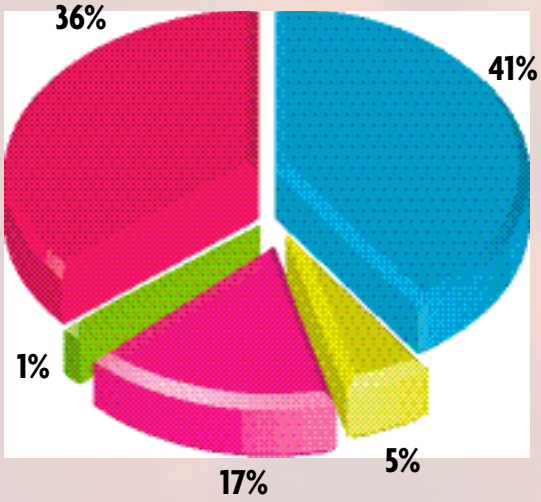

- virement de la section
- opérations d'ordre
- dotations et participations (FCTVA, TLE)
- subventions d'investissement (Réserve parlementaire, Conseil Général)
- excédent de fonctionnement 2008

Comme si Saint Laurent de Mure ne supportait pas assez de nuisances, la majorité municipale en rajoute

La décharge SITA MOS située en limite des communes de Satolas, Grenay et St Laurent demande à ouvrir une nouvelle tranche d'enfouissement de déchets.
Dans un premier temps, autour de cette décharge, il y a lieu de définir un périmètre de servitude qui englobe l'extension demandée. La majorité municipale donne un avis favorable, ce qui de fait avalise l'extension.
Il faut savoir que pour réaliser l'enfouissement des déchets il est pratiqué une excavation de – 35m en dessous du niveau du sol et que le remblaiement se fait jusqu'à 10m au dessus, ce qui génère une accumulation de déchets compactés de 45m de hauteur, qui est ensuite recouverte d'une couche de terre végétale et engazonnée.
Si vous allez vous promener aux alentours vous remarquerez sans aucun doute le manteau dont se pare la campagne environnante, fait de sacs plastiques et autres déchets transportés par le vent. De plus la décomposition des déchets dégage plusieurs milliers de mètre cubes de méthane.

Les élus éco-responsables de « Saint Laurent C'est Vous » ne donneront pas leur aval à cette décharge à ciel ouvert ■

groupe "Saint Laurent c'est Vous"
Dominique BEUCLIER, Monique GOLIASSE, Roger MARTIS,
Fabienne MARITON, Maurice FONT, Martine CHARLIER

Majorité municipale

Notre équipe municipale, en place depuis plus d'une année maintenant, œuvre pour faire de Saint Laurent de Mure une commune dans laquelle il fait bon vivre et travailler. C'est pourquoi chaque décision prise en Conseil Municipal fait l'objet d'une réflexion partagée, débattue, sérieuse et sereine, afin d'aboutir à des prises de positions réfléchies et concertées.

Un des axes de la politique que notre groupe souhaite mettre en œuvre est celui du développement durable et de la préservation de notre environnement. Dans cette optique la journée de nettoyage de printemps a été remise au programme de cette saison. Elle a d'ailleurs eu un vif succès. (cf : article page 8)

Notre équipe travaille pour que chaque Laurentinoise et Laurentinois se sente bien dans sa ville au quotidien.

Les projets d'études qui sont faits actuellement par la Mairie sont axés sur les économies d'énergie, nécessaires pour la collectivité comme pour les particuliers. Par exemple, nous envisageons la modulation de l'éclairage public des bâtiments communaux.

En ce qui concerne la politique d'aménagement des voiries, elle suivra le schéma directeur de l'assainissement défini par la société Ginger environnement.

L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite un bon été et d'excellentes vacances à tous ■

Le groupe majoritaire Saint Laurent de Mure 2008.

Portage des repas

Mode d'emploi

Pour bénéficier d'une livraison de vos repas à domicile par une équipe de bénévoles, il convient de contacter madame Bigot au 04.78.40.80.85

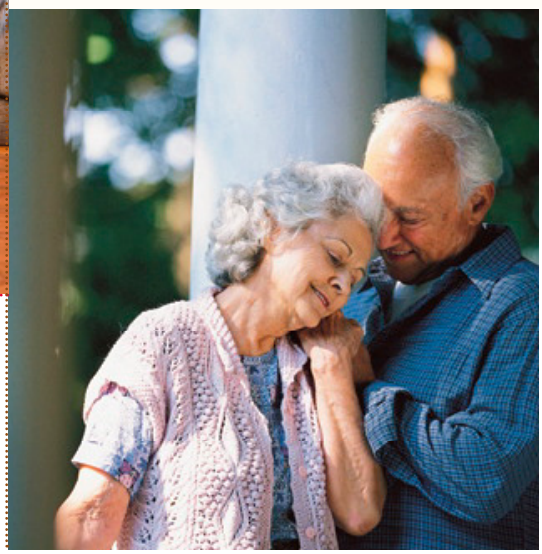

Plan canicule été 2009

IMPORTANT **Précautions à prendre en cas de canicule cet été**

Depuis 2004 le gouvernement a mis en place un « plan canicule » qui impose aux communes, chaque été, de prendre certaines précautions envers les personnes les plus âgées en cas de fortes chaleurs (contacts téléphoniques, visites …)
La Préfecture du Rhône demande alors aux municipalités de recenser, dans un registre spécial, à la Mairie, toutes les personnes qui pourraient avoir recours au plan canicule cet été
Cette inscription est facultative mais conseillée, elle doit se faire au service social de la mairie en téléphonant au 04 72 48 61 23. Déclaration par les personnes elles-mêmes ou leurs familles. ■

Taxi pour le marché

Comment en bénéficier ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise un service de transports en taxi pour se rendre au marché du samedi matin.
Un taxi financé par le CCAS.
Pour les personnes de plus de 70 ans, il est possible de bénéficier de ce service, aller et retour, domicile/place du marché ■

Pour plus de renseignements contacter le CCAS à la mairie.

Piscine intercommunale

Entrées offertes...

Les collégiens boursiers scolarisés au collège Lachenal, âgés de 12 à 16 ans, peuvent bénéficier d'entrées gratuites à la piscine intercommunale muroise, des entrées offertes par le CCAS ■

Une action qui a lieu chaque année pendant les mois de juillet et août.

Collecteur de petits déchets médicaux des particuliers

La Mairie met à disposition un bac /conteneur, aux normes, pour récupérer les petits déchets médicaux qui ne doivent pas être jetés dans les poubelles ordinaires

Un bac fermé, spécialement conçu pour collecter des objets piquants (seringues) et coupants (lames) d'origine médicale est désormais disponible à l'accueil de la Mairie.
Il permet aux particuliers de se débarrasser, en toute sécurité, des petits déchets médicaux utilisés à domicile. Des déchets qui seront ensuite détruits dans des incinérateurs par des professionnels habilités ■

L'accès au conteneur est possible
du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 13h à 17h30
Pour plus d'informations
contacter madame Pusceddu au 04.72.48.61.23